

Mairie de Cour-Cheverny

Projet Éducatif Communal

2021 - 2025

Le Projet Éducatif formule une politique éducative dans un contexte et un territoire donné. Il fixe des orientations politiques fondées sur une philosophie de l'homme et sur une idéologie sociale. C'est un outil qui permet d'investir les différents acteurs éducatifs autour d'une vision globale et commune. Il doit aussi intégrer les critères d'évaluation et de réussite qui permettront aux acteurs de rendre compte de l'efficacité de leur intervention et aux élus de mesurer la pertinence des moyens alloués.

« SE CONSTRUIRE ENSEMBLE POUR VIVRE ENSEMBLE »

Nous considérons que l'Éducation dans sa globalité inclut forcément le principe d'éducabilité qui est le postulat selon lequel tout enfant et tout être humain est éduicable et qu'on peut le faire progresser. Les valeurs de la république synonymes de laïcité, d'union et de solidarité sont selon nous, le socle commun qui permettra aux différents acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs...) la réflexion et la réalisation d'actions collectives pour une co-éducation commune et cohérente.

« Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde »

Favoriser la participation, l'apprentissage de la citoyenneté, le vivre ensemble pour permettre à l'enfant de découvrir et comprendre progressivement les règles individuelles et collectives qui régissent la vie sociale.

- Mettre en pratique et concrétiser les valeurs que nous soutenons : le respect de soi, des autres, des différences et des règles, le partage, l'entraide, la coopération, la liberté de choix, le vivre ensemble....
- Valoriser les différences pour développer l'identité et la confiance en soi et des autres afin de construire et d'agir ensemble
- Permettre à l'enfant de développer son esprit critique pour qu'il puisse agir sur son environnement et l'enrichir
- Favoriser les démarches communes et innovantes concernant la gestion des conflits au sein des différents accueils.

Permettre la mise en place d'une co-éducation émancipatrice pour les enfants, en respectant les différentes cultures éducatives.

- Proposer des temps de rencontres et de projets communs entre les acteurs du temps scolaire et périscolaire pour enrichir l'action éducative
- Reconnaître les familles comme les principaux acteurs éducatifs de l'enfant. Assurer une relation de confiance, de soutien et de bienveillance entre les parents et les professionnels afin d'assurer une continuité entre la maison et les structures d'accueil
- Permettre et encourager l'implication des familles auprès de leur enfant et dans la vie collective de la structure

Nous considérons que les accueils périscolaires et extrascolaires sont des espaces d'éducation non formelle qui doivent être des lieux éducatifs. Ils sont l'occasion de découverte d'activités, de pratiques, de modalités de fonctionnement auxquelles souvent ni l'école ni la famille ne donnent accès. Ils permettent le développement de formes d'intelligence que l'école ne sollicite pas.

Accueillir l'enfant et/ou le jeune adolescent dans des lieux d'épanouissement, de socialisation et d'apprentissage tout en leur permettant de vivre pleinement leurs temps de loisirs et de vacances.

- Permettre l'apprentissage durant son temps libre par une grande diversité d'activités
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer aux accueils de loisirs, et aussi des enfants en situation de handicap
- Favoriser la continuité éducative entre l'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire
- Permettre aux publics de vivre des temps de loisirs et de collectivité dans un cadre bienveillant et assurer la sécurité physique et morale des enfants.